RÈGLEMENT PARTICULIER
RENCONTRE NATIONALE
DES ÉCOLES FRANCAISES DE KARTING 2026

RÈGLEMENT SPORTIF

1) L'organisation des courses est placée sous la responsabilité de l''ASK ROUEN 76 et de la Ligue Normandie, sous l'égide de la FFSA.

La Rencontre Nationale des EFK se déroulera sur le circuit Lucien LEBRET.

RÈGLEMENT

2) Le présent règlement est spécifique à la Rencontre Nationale des EFK. A ce titre, aucun autre règlement particulier ne peut être appliqué, sans un accord écrit de l'ASK ROUEN 76 et de la FFSA.
En dehors des articles et spécifications du présent règlement, il sera appliqué au niveau sportif et technique le règlement national FFSA.
Tout ce qui n'est pas autorisé dans le présent règlement et dans le règlement national FFSA est interdit.
L'ASK ROUEN 76 se réserve le droit de modifier ou d'annuler un ou plusieurs articles du présent règlement, si des raisons majeures l'imposent, avec accord de la FFSA.

Le fait de s'engager à la Rencontre Nationale EFK implique d'accepter dans son intégralité le présent règlement et de l'appliquer. L'ASK ROUEN 76 se réserve le droit de refuser l'inscription ou la participation d'un pilote n'appliquant pas les clauses du présent règlement, ou d'exclure tout pilote dont l'attitude pourrait nuire à l'image de la Rencontre Nationale EFK ou du karting en général.

PRINCIPE ET DÉROULEMENT

3) La Rencontre Nationale EFK se compose pour l'année 2026 d'un meeting sur 2 jours.

Date	Catégorie	Circuit	Organisateur
28-29 Aout 2026	**Minikart EFK**	**Lucien LEBRET**	**ASK ROUEN 76**

CLASSEMENT DES EFK

4) Le premier pilote de chaque EFK, dans chacune des manches qualificatives et dans les finales sera le seul à marquer des points pour leur EFK.

Les manches qualificatives et les finales donneront lieu à une attribution de points à l'ensemble des pilotes classés, selon le barème de l'article 28 de l'annexe sportive FFSA 2026 :

Point de Position
1er 50, 2ème 44, 3ème 41, 4e 38, 5e 36, 6e 34, 7e 32, 8e 30, 9e 28, 10e 27, 11e 26, 12e 25, 13e 24, 14e 23, 15e 22, 16e 21, 17e 20, 18e 19, 19e 18, 20e 17, 21e 16, 22e 15, 23e 14, 24e 13, 25e 12, 26e 11, 27e 10, 28e 9, 29e 8, 30e 7, 31e 6, 32e 5, 33e 4, 34e 3, 35e 2, 36e 1.

La Finale A (du 1er au 36ème), donnera lieu à un coefficient de 3 à la table des points.
La Finale B (du 37ème au 72ème) donnera lieu à un coefficient de 2 à la table des points.
La Finale C (du 73ème au 90ème) donnera lieu à un coefficient de 1 à la table des points.

Le classement final sera le cumul des points marqués par le pilote le mieux classé de chaque EFK :
- Dans les 5 meilleures manches qualificatives
- Dans l'une des finales. (Sera retenu le meilleur total de points après application du coefficient.)

Le titre de Vainqueur de la Rencontre Nationale des EFK sera attribué à l'EFK ayant obtenu le plus grand nombre de points.
En cas d'égalité de points, les EFK ne seront pas départagées et seront déclarées ex-aequo.

Seront récompensés :
- Le meilleur Rookie (primo licencié), selon l'ordre d'arrivée, sera extrait des finales A, B et C.
- La meilleure féminine, selon l'ordre d'arrivée, sera extrait des finales A, B et C

DOTATION

5) Chaque pilote se verra offrir un lot souvenir de la Rencontre Nationale EFK.

CANDIDATURES DES CONCURRENTS

6) Chaque pilote désirant participer à la Rencontre Nationale EFK doit le faire par le biais de son EFK, **au plus tard 20 jours** avant celle-ci. Le montant du droit d'inscription est de 160€ dont la moitié sera prise en charge par la FFSA.
En cas de dépassement, la liste des engagés sera établie dans l'ordre de la date d'engagement de chaque pilote à la Rencontre Nationale EFK.
Seront considérés comme inscrits les pilotes qui auront retourné leur dossier complet.

PILOTES ADMIS

7) La compétition est ouverte aux élèves et membres d'une EFK, licencié(es) FFSA titulaires d'une licence compétition en cours de validité, d'une licence entrainement course club en cours de validité, d'un Titre de Participation Course Club ou d'un Titre de Participation Annuel EFK. Le pilote devra avoir participé à une rencontre régionale EFK dans l'année au minimum.

8) Un pilote ayant participé à au moins une compétition inscrite au calendrier FFSA, autre que dans la catégorie Minikart EFK, ne pourra pas participer à la Rencontre Nationale EFK.

L'organisateur se réserve le droit de refuser l'inscription d'un pilote s'il ne répond pas à l'état d'esprit de la Rencontre Nationale EFK.

Minimum de 20 pilotes et 90 pilotes maximum.

KARTS ET MATÉRIEL ADMIS

9) Catégorie admise :

Minikart type EFK

10) Définition du Règlement Technique de la catégorie correspondante.

Tous les points du Règlement Technique devront être scrupuleusement respectés.
Chaque kart devra être présenté au contrôle technique entièrement monté.
Des contrôles de conformité au présent règlement ainsi que des substitutions de pièces pourront être effectués à tout moment pendant le meeting.
Des substitutions moteurs pourront également être effectuées à tout moment pendant le meeting.

11) Châssis :

Châssis Sodikart Mini Furia.
Chaque pilote ne pourra disposer que d'un châssis et d'un moteur selon le règlement technique de la FFSA.
Les numéros châssis et moteurs devront être parfaitement lisibles.
Largeur hors tout à l'axe des roues avant : 1035 mm. (Tolérance de contrôle +/- 5 mm)
Largeur hors tout à l'axe des roues arrière : 1120 mm (Tolérance de contrôle +/- 2 mm) –
Protection des roues arrière homologuée FFSA et CIK groupe 3.
Jante arrière en aluminium, largeur 150 mm
Jante avant en aluminium, largeur 115 mm
Référence de l'arbre : Arbre creux Tekneex diamètre 30 - TM 30 – L960

12) Moteur :

Rotax 125 Nano Max Evo FFSA. Fiche SPEC 24-NME-001

Rapport de transmission : 14 x 72

Aucun système d'acquisition de données embarqué n'est autorisé (temps, tours moteur, température, ….)

Le moteur devra être plombé avec un numéro de plomb validé par la Direction Technique Nationale de la FFSA afin de pouvoir participer à la Rencontre Nationale des EFK.

13) Pneumatiques :

Pneumatique Vega Cadetti

En cas de condition pluie, la pression d'un pneumatique ne pourra en aucun cas excéder 4 bars. Des contrôles de conformité pourront être effectuées en parc fermé ou sur la prégrille.

Aucune modification, retaillage, ni aucun traitement de pneus ne sont autorisés.

Un seul train de pneus (2 pneus avants, 2 pneus arrières) pour le meeting est autorisé **à partir du vendredi de la compétition** (essais libres, warm-up, essais qualificatifs, finale). Les pneus slick seront amenés par le pilote.

Les pneus seront notés par les contrôleurs techniques. Ils resteront en possession des pilotes.

14) Carrosserie :

Selon le règlement technique de la catégorie Minikart de la FFSA.

15) Poids :

Selon le règlement technique de la catégorie Minikart de la FFSA, 95 Kg.

CARBURANT

16) Libre, vendu dans les stations-services françaises, 98° d'Octane.

DÉROULEMENT DE LA COURSE

17a) La Compétition se composera d'Essais Libres, d'un Warm-Up, d'une séance d'Essais Qualificatifs par groupe, de manches qualificatives et de finales suivant l'Article 28 de l'Annexe Technique FFSA 2026.

17b) Les essais libres : 3 séances de 10 minutes seront organisées la veille de la manifestation.

17c) Le warm-up se déroulera sur 1 séance de 8 minutes.

17d) Les essais qualificatifs se dérouleront sur 6 minutes suivant l'Article 28 A de l'Annexe Sportive FFSA 2026.

Les essais qualificatifs détermineront la position sur la grille de départ des manches qualificatives suivant l'Article 28 B de l'Annexe Sportive FFSA 2026.

17e) Les manches qualificatives se dérouleront sur un temps de 8 mn + 1 tour. Chaque manche qualificative donnera lieu à attribution de points selon le barème de l'article 28 de l'annexe sportive FFSA 2026.

A l'issue des manches qualificatives, un classement sera établi. En cas d'ex aequo entre deux ou plusieurs pilotes, ils seront départagés en fonction de leur classement aux essais qualificatifs.

Les pilotes seront répartis dans les 3 finales : La Finale A (du 1er au 36ème), La Finale B (du 37ème au 72ème), La Finale C (du 73ème au 90ème).

Les finales se dérouleront sur un temps de 12 mn + 1 tour, suivant l'Article 28D de l'Annexe Sportive FFSA 2026.